

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 1^{er} septembre 2016

Séance extraordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 31 août 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, et les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la Politique de soutien aux projets structurants
4. Résolution d'embauche du conseiller touristique et culturel
5. Correspondance
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-08-79

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite du report du point 4 à une séance ultérieure.

3• Adoption de la Politique de soutien aux projets structurants

Résolution 2016-08-80

Attendu la signature d'une entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) entre la MRC et le Gouvernement du Québec le 22 juillet 2015 ;

Attendu que l'article 11 de l'entente relative au FDT stipule que la MRC doit adopter une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie ;

Attendu le projet de Politique de soutien aux projets structurants de la MRC présenté au Conseil des maires le 3 août dernier ;

Attendu les modifications demandées par le Conseil des maires et l'ajout de celles-ci à une nouvelle version de la Politique de soutien aux projets structurants et priorités annuelles en date du 31 août 2016 et auquel tous les maires ont signifié leur accord ;

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique de

soutien aux projets structurants et priorités annuelles tel que modifiée en date du 31 août 2016.

4• Résolution d'embauche du conseiller touristique et culturel

La directrice explique que ce point est reporté à la suite du refus de notre offre d'emploi par la candidate retenue. Comme les autres candidats ne rencontrent pas l'ensemble des critères exigés, le comité de sélection propose de procéder à un deuxième appel de candidatures.

5• Correspondance

Il n'y en a pas.

6• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

7• Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

8• Levée de l'assemblée

Résolution 2016-08-81

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h08.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 19 septembre 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet